



Licence Biologie, environnement

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie, environnement. 2012, Université de Corse
Pasquale Paoli. hceres-02036669

HAL Id: hceres-02036669

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036669>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Biologie-Environnement

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie-Environnement

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI130004176

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Corte.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Biologie-Environnement* de l'Université de Corse est l'unique formation initiale sur 3 ans proposée au niveau régional, permettant d'accéder aux masters dans le domaine des Sciences de la vie et de l'environnement mais également au master *Métiers de la formation*. Par ailleurs, de nombreuses passerelles entrantes (Première Année Commune aux Etudes de Santé ou PACES, classes préparatoires, Diplôme Universitaire de Technologie) et sortantes (licence professionnelle en fin de 2^{ème} année (L2), école d'ingénieurs) existent au sein de cette mention de licence.

L'objectif pédagogique est d'acquérir un socle scientifique pluridisciplinaire en Sciences de la vie et de la Terre sur les deux premières années, puis une spécialisation en L3 via trois parcours: *Biologie cellulaire et physiologie*, *Biologie des organismes et écologie*, *Chimie de l'environnement*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de licence est structurée en six semestres de 30 crédits européens (CE), déclinés en « semestre de découverte » au 1er semestre (S1), « semestres d'orientation et de perfectionnement » en S2 à S4, et « semestres de spécialisation » en S5 et S6. Les trois parcours proposés, au cours de cette spécialisation progressive, semblent très ambitieux au regard du nombre d'étudiants inscrits en L3. Le projet pédagogique prévoit le remplacement du parcours *Biologie-Géologie* par le parcours *Chimie de l'environnement*, mais les motivations qui ont conduit à ce remplacement ne sont pas clairement formulées. Les compétences disciplinaires, linguistiques, transversales tant

organisationnelles que relationnelles, et préprofessionnelles, acquises à l'issue de la formation, sont bien décrites et font l'objet d'un supplément au diplôme remis à l'étudiant.

Le pilotage de la licence est assuré à trois niveaux. Une équipe pédagogique de parcours traite du contenu pédagogique du parcours et de son évolution. Toutefois, pour le parcours *Biologie cellulaire et physiologie*, les compétences de l'équipe pédagogique ne sont pas clairement définies puisqu'aucun enseignant-chercheur ne relève de la section 66 « Physiologie » du Conseil National des Universités. S'ajoute une équipe pédagogique de mention de composition cohérente avec l'organisation en trois parcours. Elle fixe les objectifs de la mention, organise le tutorat et les entretiens individuels des étudiants, contribue à la valorisation du diplôme. En revanche, le rôle de l'équipe de formation, à la fois pléthorique et incomplète, n'est pas décrit alors qu'un conseil de perfectionnement est mentionné. L'université organise l'évaluation des enseignements et de la formation depuis 2007, dans l'Espace Numérique de Travail (ENT), mais l'organisation de cette évaluation au sein de la mention *Biologie-Environnement* n'est pas détaillée. Les résultats des évaluations, bien que fournis partiellement, sont pris en compte par les équipes pédagogique et de formation. D'une façon générale, les données concernant la connaissance et le suivi de la population étudiante sont parcimonieuses voire inexistantes.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place. En amont, une procédure d'orientation active envers les lycéens des classes de première et terminale existe, ainsi qu'un dispositif d'accueil des primo-entrants de L1. Au cours des semestres, les étudiants ont également la possibilité de prendre conseil auprès de leur responsable de parcours, lors d'entretien individualisé. Il existe un dispositif de tutorat en L1, dans plusieurs UE disciplinaires, pour les étudiants en difficulté. Dans le cadre du plan pluriannuel de réussite en licence, les enseignements en L1 sont évalués en contrôle continu. L'enseignant-référent existe, mais ses missions ne sont pas clairement explicitées. Des adaptations pédagogiques sont mises en place pour des publics particuliers (étudiants salariés ou justifiant d'activité associative ou élective, sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, etc.). L'ouverture à l'international est riche, concrétisée par la mise en place du Bureau des Relations Internationales (BRI).

Une Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) informe les étudiants en cours de cursus sur les poursuites d'études et les métiers vers lesquels débouche la mention de licence. Actuellement trois masters, au sein de l'université de Corse, accueillent les étudiants de la licence mention *Biologie-Environnement* (38 % en 2010-2011). La création d'un master *Biologie-Santé* projetée pour le prochain contrat quinquennal, permettrait de proposer une poursuite d'études plus cohérente pour les étudiants issus du parcours *Biologie cellulaire et physiologie*. La mobilité vers des masters nationaux ou écoles d'ingénieurs, ainsi que vers les licences professionnelles en fin de L2, est possible. Au sein de la formation, l'ouverture sur le monde professionnel est assurée dans l'UE « Préparation à la vie professionnelle », sur chacun des 6 semestres (Projet professionnel et Personnel, conférences métiers, connaissance des entreprises et institutions) et par la présence d'un stage de quatre semaines obligatoire, en laboratoire, entreprise ou établissement scolaire (dans ce dernier cas, le stage est accompagné d'un enseignement traitant des programmes scolaires, de la pédagogie et de la psychologie de l'enfant). L'insertion professionnelle, en fin de L3, reste cependant marginale.

- Points forts :

- L'orientation est progressive au sein des trois années, avec un socle pluridisciplinaire en L1 et L2, suivi d'une spécialisation en L3.
- Les compétences disciplinaires, linguistiques, transversales tant organisationnelles que relationnelles, et préprofessionnelles, sont bien établies.
- Un stage en L3 (en laboratoire, en entreprise ou en établissement scolaire, selon le projet professionnel de l'étudiant) est obligatoire.

- Points faibles :

- Les données concernant la connaissance et le suivi de la population étudiante sont sporadiques.
- Le nombre de parcours en L3 est très ambitieux au regard des effectifs.
- Les motivations, conduisant au remplacement du parcours *Biologie-Géologie* par le parcours *Chimie de l'environnement* ne sont pas détaillées.
- L'équipe de formation est à la fois pléthorique (48 personnes) et peu diversifiée. Son rôle n'est pas clairement défini.
- Les fiches descriptives des UE ne sont pas fournies.

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion mériterait d'être engagée sur le nombre de parcours hébergés au sein de la mention ; l'existence de trois parcours pour une trentaine d'étudiants semble exagérée.

L'absence d'enseignants-chercheurs en section CNU 66 (Physiologie) devrait conduire à une analyse de la pertinence du parcours *Biologie cellulaire et physiologie*.

Les procédures d'évaluation des enseignements, de connaissance et de suivi de la population étudiante devraient être mieux explicitées, voire développées, et faire partie intégrante du pilotage de la mention.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	0*	0*	52	54	40
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	0*	0*	31	39	39
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	43	25	46	46	34
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	NF	NF	10 %	14 %	6 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	83 %*	65 %*	93 %*	35 %	15 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	NF	NF	60 %	59 %	53 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	NF	NF	9 %	26 %	36 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	22 %*	NF	NF	NF	36 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	NF	NF	NF	NF	NF
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire (<u>à l'Université de Corse</u>)	49 %	60 %	39 %*	65 %*	38 %*
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	NF	NF	NF	NF	NF
	L1 en 2010-2011		L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	654		660	588	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	18 %		18 %	18 %	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	16		20	18	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	738		840	1104	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	42		54	108	

*licence BE créée en 2008 (avant 2008 : fusion licence BE et SFA)

NF : non fourni



Observations de l'établissement

Licence Biologie - Environnement

• Données sur la connaissance et le suivi des populations étudiantes

A l'université de Corse, chaque année diverses études sont diligentées afin de connaître et suivre les cohortes étudiantes. La POIP gère le suivi de l'insertion professionnelle des anciens diplômés positionnés sur le marché de l'emploi. Ces enquêtes dites d'insertion professionnelles sont menées dans le format imposé par le MESR qui indique que seuls les étudiants ayant suivi une formation professionnelle (DUT, LP, M pro) et ne s'étant pas réinscrit dans une formation supérieure l'année suivant leur diplôme font l'objet de l'étude. Il est donc naturel que, dans ces conditions, les licences générales n'entrent pas dans le champ de ces études. Les responsables pédagogiques suivent, quant à eux, les étudiants en cours de formation (orientation L2 vers L3 et L3 vers masters). Ces études du devenir des étudiants, réalisées pour certains parcours de la licence depuis plusieurs années, n'ont été généralisées à l'ensemble des parcours que récemment (année universitaire 2010-2011). Elles ont donc vocation à être réitérées chaque année. Ainsi, pour l'année 2011-2012 :

- les flux entrants en L1 : 50 étudiants sont inscrits en L1 Biologie Environnement ; 92 % des étudiants intègrent la licence après un bac scientifique, 8 % proviennent du bac Sciences et Technologies de laboratoire. Parmi ces étudiants 6 sont réorientés de PACES.
- les flux entrants en L2 : 34 étudiants sont inscrits en L2 Biologie Environnement ; 20 étudiants proviennent de la L1 BE de l'université de Corse, 2 de L1 du continent, 8 redoublants de la L2 BE, 3 de PACES, 1 de l'IUT de l'Université de Corse.
- les flux entrants en L3 : 54 étudiants sont inscrits en L3 Biologie environnement ;
 - 34 étudiants suivent le parcours Biologie des organismes et écologie : 23 étudiants proviennent de la L2 Biologie Environnement (dont une en programme Erasmus), 9 de l'IUT de l'université de Corse, 1 de l'IUT de Brest, 1 de l'étranger (Djibouti).
 - 20 étudiants suivent le parcours Biologie cellulaire et physiologie : 8 étudiants proviennent de la L2 Biologie environnement de l'université de Corse, 7 de DEUST « analyse des milieux biologiques » de l'université de Corse, 4 de PACES de l'université de Corse, 1 de l'IUT de l'université de Corse.
- Orientation vers les masters :
 - sur les 15 étudiants ayant obtenu leur diplôme de L3 parcours Biologie des organismes et écologie :
 - 8 sont en master à l'université de Corse
 - 2 sont en master à l'IUFM (académie de Corse)
 - 5 sont en master dans d'autres universités nationales et internationales (Paris, Montpellier, Anglet, Toulouse, Bilbao).
 - Sur les 14 étudiants ayant obtenu leur diplôme de L3 parcours Biologie cellulaire et physiologie :
 - 3 sont en master à l'université de Corse
 - 2 sont en master à l'IUFM (Université de Corse et Nice)
 - 8 sont en master dans d'autres universités nationales (Marseille, Nice)
 - 1 est en préparation de concours d'entrée à l'armée.

Le suivi de la population étudiante au fil des années est un travail lourd et laborieux, les étudiants ayant tendance à ne pas répondre spontanément.

• Nombre de parcours en fonction du nombre d'étudiants

La licence de biologie environnement 3ème année propose à plus d'une cinquantaine d'étudiants trois parcours de spécialisation : Biologie cellulaire et physiologie, Biologie des

organismes et Ecologie, Chimie de l'Environnement. Au regard des grandes universités françaises, il peut apparaître que cette offre de formation variée ne concerne qu'un nombre limité d'étudiants. Cependant, on peut remarquer qu'au sein de l'offre de formation de l'université de Corse dans le domaine « Sciences, Technologies, Santé » les unités d'enseignement de chimie sont communes en première et seconde année pour les licences Sciences Fondamentales et Appliquées et Biologie Environnement. Cette mutualisation se poursuit en troisième année puisque la moitié des UE de chimie du parcours Chimie de l'Environnement de la licence BE et du parcours Physique-chimie de la licence SFA sont communes. De plus, le parcours chimie de l'environnement partage 3 UE avec le parcours biologie des organismes et écologie. Ce nouveau parcours (chimie de l'environnement) dans la licence BE ne constitue pas une création de parcours mais une offre supplémentaire proposée aux étudiants à partir d'UE existantes auparavant dans les licences SFA et BE.

De plus, il est à noter que la mise en place de passerelles ces dernières années amènent un nouveau flux d'étudiants vers la licence Biologie Environnement. Ainsi, les DUT, les BTS, les DEUST et surtout les PACES ont la possibilité d'intégrer les différentes années de la licence. De ce fait, les effectifs actuels sont à la hausse.

- **Remplacement du parcours Biologie-géologie par le parcours Chimie de l'environnement**

Depuis la création du parcours Biologie-Géologie, peu d'étudiants ont souhaité suivre ce parcours. En accord avec les enseignants de géologie, nous avons décidé de ne pas demander le renouvellement de ce parcours et de proposer en option une UE de préparation au CAPES SVT (structures géologiques) aux étudiants des parcours « Biologie des organismes et écologie » et « Biochimie et Biologie moléculaire » intéressés par les métiers de l'enseignement. De plus, Il nous a paru opportun de proposer aux étudiants une offre supplémentaire à travers le parcours chimie de l'environnement puisque celui-ci est constitué d'UE existantes dans l'ancienne habilitation des licences SFA et BE.

- **Modification de l'intitulé du parcours Biologie cellulaire et physiologie**

La physiologie végétale et animale est proposée dans les deux parcours de la L3 Biologie Environnement actuelle. Bien que ces deux unités d'enseignement soient proposées dans les deux parcours, le terme physiologie n'apparaît que dans l'intitulé de l'un des deux. Les rapporteurs de l'Aeres ont soulevé le fait qu'il n'y avait pas d'enseignant en section 66 (Physiologie) à l'université de Corse et ont souhaité une réflexion sur le parcours Biologie cellulaire et physiologie. L'enseignement de ces UE est assurée par des enseignants biologistes (section CNU 67 et 68). Le contenu pédagogique de ces UE et leur évolution sont discutés lors de réunions organisées au sein des équipes pédagogiques des parcours en présence des enseignants responsables de ces UE. Afin de tenir compte des remarques des rapporteurs de l'Aeres, nous avons décidé de modifier l'intitulé du parcours Biologie cellulaire et physiologie et de le remplacer par Biochimie et biologie moléculaire.

- **Fiches des unités d'enseignements**

Suite à des informations contradictoires, les fiches d'UE non pas été jointes au dossier d'évaluation. Cependant, ces fiches ont été réalisées, sont disponibles au sein de la FST et seront mises en ligne sur le site de l'université.

- **Evaluation des enseignements**

Les équipes pédagogiques de la licence Biologie Environnement sont conscientes de l'importance des enquêtes faites auprès des étudiants concernant la vie universitaire et l'évaluation des enseignements. Toutefois, peu d'étudiants répondent aux enquêtes. Aussi, un travail de réflexion par les équipes pédagogiques sera mené pour modifier l'actuel questionnaire afin qu'il devienne plus attractif. L'objectif est de mobiliser un plus grand nombre d'étudiants, ce qui permettra d'identifier leurs attentes et ainsi de faire évoluer la pédagogie et les contenus des enseignements de la licence BE.

- **Equipe de formation**

La remarque des rapporteurs de l'Aeres concernant le rôle et la composition de l'équipe de formation est surprenante. En effet, nous avons décrit en détail les rôles et les compositions des équipes pédagogiques et du conseil de perfectionnement. Pour nous, l'équipe de formation est constitué de l'ensemble des personnels intervenant dans la formation et son rôle est de participer à la formation des étudiants. Il serait bon que des critères soient définis par le ministère afin de nous permettre de faire la distinction entre équipes pédagogiques et équipes de formation.